



Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination Paysanne Européenne et de Via Campesina

Bagnolet, le 20 septembre 2007

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bilans énergétiques et effet de serre des agrocarburants Le rapport complet de l'étude ADEME – DIREM 2002 enfin rendu public

Depuis quelques jours, le Ministère de l'Industrie a publié, sur son site Internet*, plusieurs rapports relatifs aux agrocarburants, dont celui de l'étude ADEME-DIREM 2002 PWC dans son intégralité, alors que jusqu'ici, seule la note de synthèse, d'ailleurs expurgée en 2005, était disponible.

L'ADEME, pour sa part, avait depuis deux ans, décrété le black-out sur ce rapport, refusant systématiquement de le diffuser. Sa consultation dans les locaux de l'Agence n'était même plus possible...

La Confédération paysanne se félicite que le rapport de cette étude dont elle conteste la validité depuis deux ans soit enfin rendu public. Ainsi, chacun pourra se rendre compte par lui-même de son caractère fallacieux. À cet effet, elle met à la disposition de tous ceux qui le désirent une note de deux pages renvoyant aux erreurs les plus flagrantes relevées dans les rapports techniques et d'annexes.

La Confédération paysanne rappelle que cette étude, réalisée par le complaisant cabinet Écobilan de la société Price Waterhouse Coopers, est l'unique alibi scientifique du lobby des agrocarburants industriels. C'est sur cette étude ainsi que ses dérivées effectuées par le même prestataire sur commande des filiales de la Fnsea (AGPB, AGPM, CGB ...), que les pouvoirs publics se sont appuyés pour échafauder le plan «Biocarburants» sous les gouvernements Raffarin, puis Villepin.

Grâce à cette même étude, la Fnsea a pu tromper des milliers d'agriculteurs, les incitant à investir massivement dans des unités de production, dont il est évident aujourd'hui qu'elles seront incapables de rémunérer correctement les producteurs agricoles, et ce malgré l'effort financier très élevé demandé à la Collectivité Nationale pour le soutien de ces filières.

La Confédération paysanne avait, pour sa part, pris le parti de dire la vérité sur les bilans énergétiques désastreux de ces filières, et d'engager les agriculteurs à faire preuve de la plus grande prudence à l'égard des sirènes de « l'énergie verte ».

Elle reste réservée sur ce qu'il est possible d'espérer des agrocarburants dits de 2^{ème} génération. Aucune étude chiffrée, s'appuyant sur des expérimentations généralisables à grande échelle ne permette de démontrer un progrès substantiel en terme de productivité nette des surfaces consacrées à ces productions, par rapport à ce qui est obtenu aujourd'hui avec les agrocarburants d'origine tropicale, ceux-ci ne pouvant remplacer les carburants d'origine pétrolière qu'à la marge.

La priorité absolue pour l'Agriculture est de satisfaire les besoins alimentaires de l'Humanité, en quantité et en qualité, tout en diminuant son impact négatif sur l'Environnement.

Contacts

Jacques Pasquier : 06 76 41 07 18

Jean-Jacques Bailly : 06 80 13 44 41

*http://www.industrie.gouv.fr/cgi-bin/industrie/frame23e.pl?bandeau=/energie/renou/biomasse/be_biom.htm&gauche=/energie/renou/biomasse/me_biom.htm&droite=/energie/renou/biomasse/biocarburants.htm